

INGENIUM - MUSÉES DES SCIENCES ET DE
L'INNOVATION DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN
LE 30 SEPTEMBRE 2023

Rapport de gestion

30 septembre 2023

Cette section du rapport financier trimestriel présente la discussion de la direction à propos du rendement financier de l'entreprise au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2023. Veuillez le lire en parallèle avec les états financiers trimestriels d'Ingenium, qui suivent cette section.

Survol

Voici quelques points saillants des progrès réalisés au cours du deuxième trimestre en ce qui concerne les orientations stratégiques de la société :

Objectif stratégique 1 : Collaborer pour innover – inspirer l'ingéniosité canadienne

Le deuxième trimestre a commencé avec les célébrations et la programmation de la fête du Canada dans les trois musées d'Ingenium, dont la majorité des activités ont été présentées au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. Le musée collabore en effet avec de nombreux partenaires du secteur de l'aérospatiale pour organiser annuellement les activités du 1er juillet, et cette année a vu le retour du partenaire NAV CANADA ainsi que la participation de nouveaux partenaires, notamment CAE, MDA et Draganfly.

Objectif stratégique 2 : Assurer l'accès à tous – repousser les limites de l'engagement

Rendre les sites d'Ingenium et les expériences dans ses musées plus accessibles aux visiteurs sur le plan physique, cognitif, sensoriel et socio-économique se traduira par une plus grande diversité de voix et de communautés représentées dans l'offre de programmes d'Ingenium. Parmi les mesures prises au cours du deuxième trimestre, le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada propose mensuellement ses Mercredis mémorables, des soirées sans obstacles visant à « ouvrir les portes du musée » aux personnes qui, autrement, ne seraient pas en mesure de venir explorer le musée.

Au cours de l'été, les musées ont accueilli des milliers de jeunes dans le cadre des divers camps d'été.

Objectif stratégique 3 : Renforcer nos fondations

De solides fondations sont essentielles si l'on veut qu'Ingenium continue sur la voie de la durabilité, aujourd'hui et dans les années à venir. Les mesures prises au cours du deuxième trimestre ont permis d'atteindre ces objectifs à court et à long terme.

Le Centre Ingenium a ouvert en 2019, abritant la collection scientifique et technologique du Canada qui compte plus de deux millions d'archives et plus de 85 000 artefacts. On y trouve aussi l'Institut de recherche d'Ingenium et le Laboratoire d'innovation numérique d'Ingenium. L'objectif d'Ingenium est de faire du Centre Ingenium un centre d'excellence pour la conservation de la collection, la recherche et l'accès aux artefacts, positionnant ainsi Ingenium au cœur de la découverte et de l'innovation en tendant la main aux chercheurs, aux éducateurs et à la population de façon nouvelle et créative.

L'aménagement de l'équipement technologique du Laboratoire d'innovation numérique est maintenant terminé, et Ingenium a pu inaugurer une nouvelle expérience virtuelle interactive mettant en vedette un tracteur de ferme grâce au travail réalisé au moyen de l'équipement du laboratoire. Le plan quinquennal visant à faire de l'Institut de recherche du Centre Ingenium un chef de file en matière de recherche sur la culture matérielle a été gravement interrompu par la pandémie. Aujourd'hui, toutefois, nos portes sont grandes ouvertes aux chercheurs, aux partenaires et aux collaborateurs.

En ce qui concerne les installations physiques des musées, les travaux ont considérablement progressé au Musée des sciences et de la technologie du Canada en ce qui concerne l'agrandissement et l'amélioration du stationnement arrière et le réaménagement des voies routières, du stationnement avant et des terrains paysagés destinés aux visiteurs du musée et du Centre Ingenium, juste à côté.

Rapport de gestion

30 septembre 2023

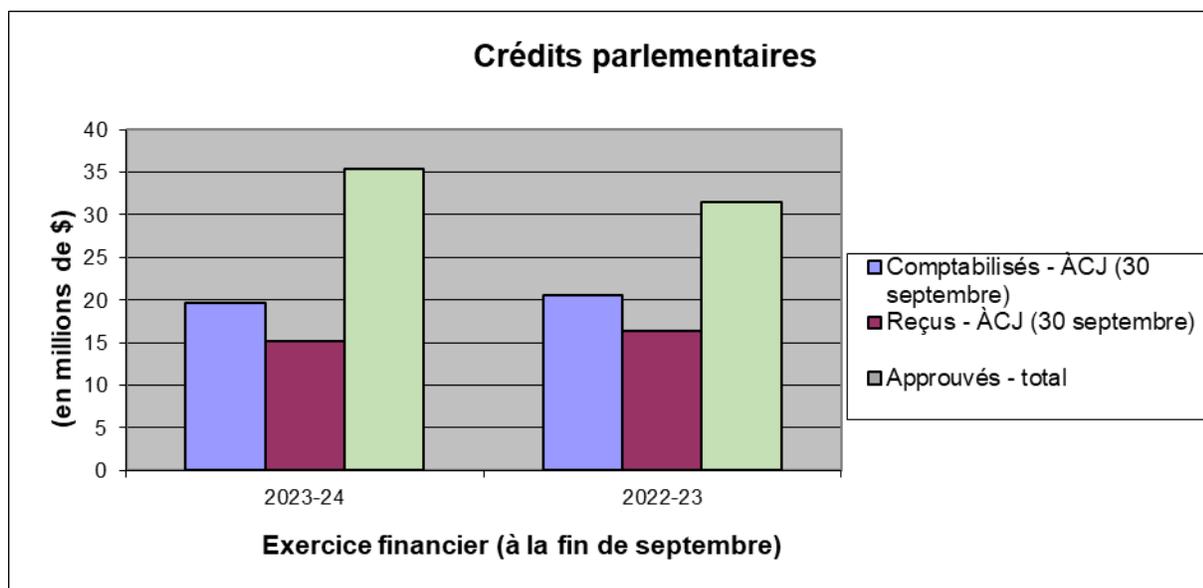
Résultats financiers

De façon générale, Ingenium a affiché une perte mineure de 0,861 million de dollars (0,656 million en 2022-2023) dans ses actifs nets non affectés, qui sont passés de 6,604 millions au 31 mars 2023 à 5,743 millions au 30 juin 2023.

Afin d'atténuer certaines des pressions financières liées à des accommodements, le gouvernement fédéral a annoncé dans son budget de 2023 un financement temporaire supplémentaire pour les six musées nationaux du Canada et la Commission des champs de bataille nationaux en 2023-2024 et en 2024-2025. L'affectation de ces fonds commencera à l'automne 2023, à condition qu'ils soient approuvés par le Parlement.

Crédits parlementaires

Le total des crédits parlementaires figurant dans les états financiers de la société selon la méthode de comptabilité d'exercice pendant le deuxième trimestre de 2023-2024 est de 19,7 millions de dollars (20,6 millions en 2022-2023). Le niveau des crédits a diminué parce que le financement temporaire reçu en raison de la pandémie a pris fin étant donné que les recettes des musées se rétablissent progressivement. Pour l'exercice 2023-2024, les crédits totaux, y compris le financement spécial prévu au budget fédéral de 2023, se chiffrent à 35,4 millions de dollars (36,6 millions de dollars en 2021-2022). Ce financement spécial présenté par le gouvernement du Canada en juin 2023 comprend 6,897 millions de dollars en 2023-2024 (8,05 millions en 2022-2023) pour faire face aux pressions financières causées par l'inflation et l'augmentation de l'impôt foncier.

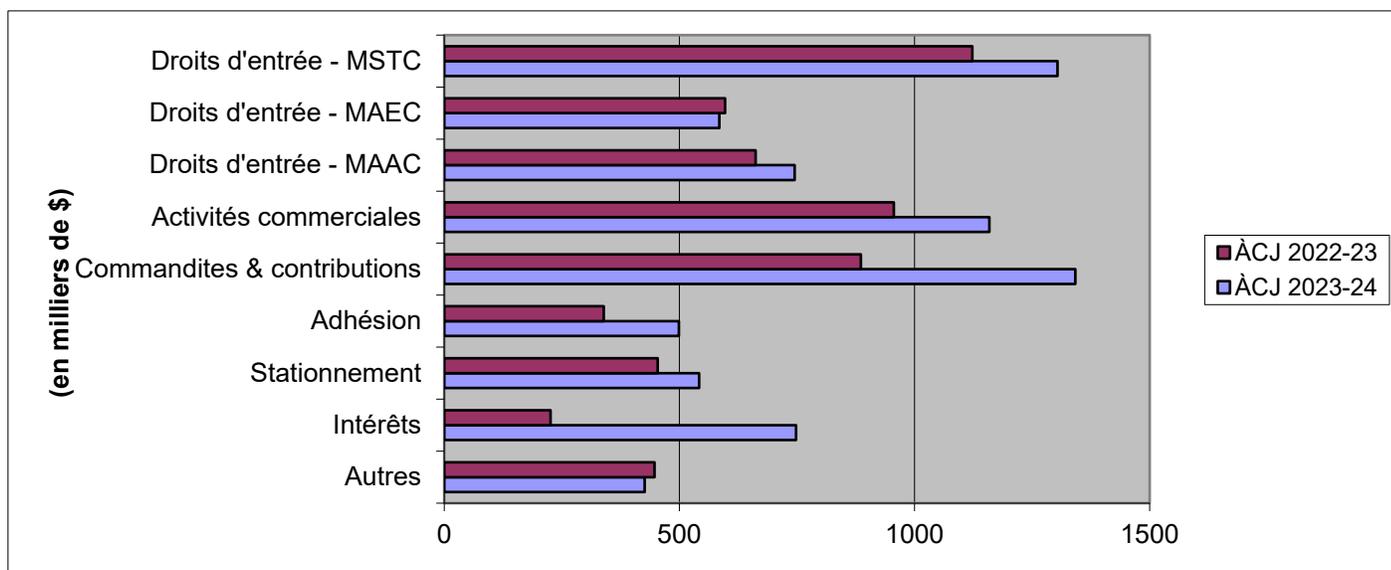


Rapport de gestion

30 septembre 2023

Revenus

Ingenium a généré 28 % plus de revenus à la fin du mois de septembre 2023 par rapport aux deux premiers trimestres de 2022-2023 (7,3 millions de dollars en 2023-2024 par rapport à 5,7 millions de dollars en 2022-2023). Les répercussions de la pandémie de COVID-19 se sont presque entièrement dissipées, et on constate dans les trois musées une remontée substantielle de la fréquentation vers les niveaux antérieurs. De plus, les frais d'entrée, de stationnement et de certains programmes ont connu une augmentation. Par conséquent, les recettes d'exploitation générées au cours des deux premiers trimestres de 2023-2024 sont beaucoup plus proches cette année de celles générées pendant les deux premiers trimestres de 2019-2020 (5,3 millions de dollars en 2023-2024 par rapport à 6,4 millions de dollars en 2019-2020). Les contributions reconnues des partenaires ont augmenté de 50 %, passant de 0,886 million de dollars au cours des deux premiers trimestres de 2022-2023 à 1,342 million de dollars au cours des deux premiers trimestres de 2023-2024. Des contributions importantes de Pêches et Océans Canada ont en effet été reconnues pour des initiatives d'interprétation publique visant la science océanique et la protection des côtes est et ouest du Canada. Les produits d'intérêts ont également augmenté en raison de la hausse des taux d'intérêt (0,71 million de dollars en 2023-2024 contre 0,27 million de dollars en 2022-2023).

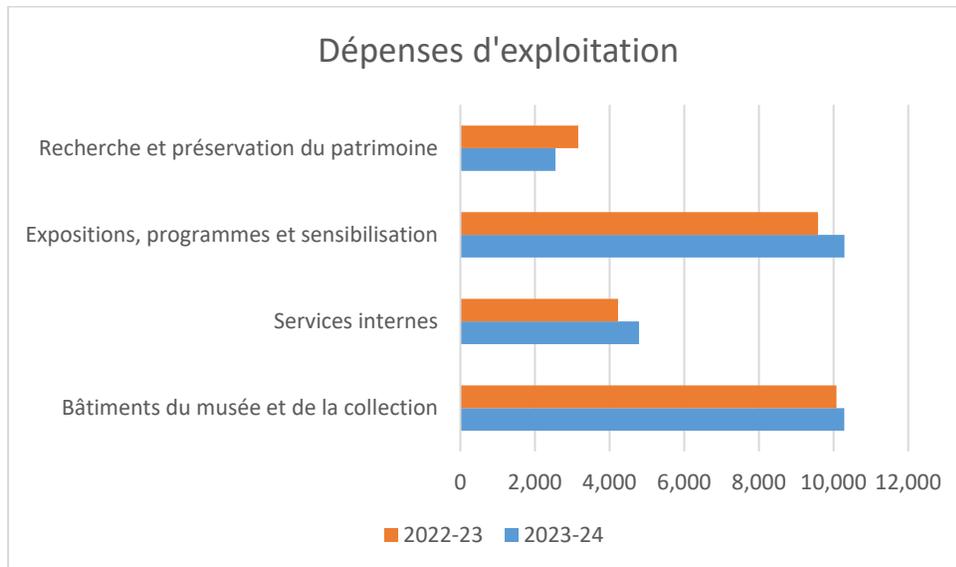


Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales ont atteint les 27,88 millions de dollars pendant les deux premiers trimestres de 2023-2024, soit une légère augmentation par rapport à la même période l'an dernier (27,04 millions de dollars en 2022-2023). Les dépenses ont augmenté en ce qui concerne les responsabilités fondamentales « Expositions, programmes et rayonnement », « Musées et immeubles abritant la collection » et « Services internes », tandis que celles du secteur « Préservation du patrimoine et recherche » ont diminué à 2,55 millions de dollars (3,16 millions de dollars en 2022-2023). L'an dernier, des coûts relativement importants ont été engagés pour mener à bien le projet de déménagement de la collection. Les dépenses ont augmenté pour pouvoir offrir tous les programmes et activités dans les musées puisque les activités des musées sont presque revenues à leur niveau pré-pandémique. L'inflation a également contribué à l'augmentation des dépenses totales.

Rapport de gestion

30 septembre 2023



Dépenses en capital

Pendant les deux premiers trimestres de 2023-2024, d'importants investissements ont été faits dans les immobilisations, soit 5,6 millions de dollars (2,1 millions en 2022-2023). Ces investissements sont liés à l'aménagement du Laboratoire d'innovation numérique et du nouvel ascenseur de service au Centre Ingenium, aux travaux dans le stationnement et les voies de circulation autour du MSTC et du Centre Ingenium, à l'achat d'équipement spécialisé pour manipuler les artefacts et aux investissements liés à la mise à jour d'expositions permanentes.

Rapport de gestion

30 septembre 2023

ANALYSE DES RISQUES

En 2023-2024, trois risques importants inclus dans le profil de risque sont considérés supérieurs au seuil de tolérance de la Société :

- **Financement fourni par le gouvernement** : le risque que la société ne recevra pas suffisamment de financement du gouvernement étant donné les coûts à la hausse, le défaut d'indexer le financement, et les nouvelles dépenses non provisionnées (pour couvrir les PERI pour le MSTC et le Centre Ingenium). Pour atténuer ce risque, surtout en contexte d'une diminution marquée des recettes, la société a maintenu une communication continue avec le gouvernement en ce qui concerne ses besoins opérationnels et en immobilisations. Un financement ponctuel a été annoncé pour couvrir les hausses des coûts associés à l'entretien des bâtiments pour 2023-2024 et 2024-2025.
- **Concurrence et conditions du marché** : le risque qu'Ingenium ne puisse pas réagir de façon adéquate aux changements dans les tendances du marché, qu'elle ne puisse pas rester compétitive et qu'elle ne puisse pas générer suffisamment de revenus. En raison de la pandémie, le tourisme dans la région a considérablement diminué, et étant donné la fermeture temporaire des musées en conformité aux mesures de santé publique en réaction à la crise sanitaire, les revenus provenant des visites dans les musées ont connu une chute extraordinairement marquée. Pour remédier à la baisse de revenus, la société a diminué ses effectifs ayant un poste d'une durée déterminée et les heures de travail du personnel des musées, et a considérablement diminué ses dépenses dans tous les secteurs de l'organisme.
- **Contributions et philanthropie** : le risque que la Société ne pourra pas obtenir la quantité voulue de contributions (y compris les dons philanthropiques) de tiers étant donné sa capacité limitée de réaliser des activités de collecte de fonds, et la fausse perception qu'elle est une institution fédérale entièrement financée par le gouvernement. Pour atténuer ce risque, la Société a travaillé à renouveler ses ententes de financement, et elle examine le paysage de la philanthropie afin de réajuster sa stratégie de collecte de fonds.
- La Société surveille également de près d'autres risques liés à la capacité de la main-d'œuvre, à la biosécurité et à la cybersécurité.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Christina Tessier
Présidente-directrice générale

Kimberlee Hemming
Vice-présidente & Directrice général des opérations, Personnel et services corporatifs

Le 22 novembre 2023

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2023		31 mars 2023	
ACTIF				
À court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 186	\$	30 627	\$
Créances				
Ministères	808		720	
Clients	265		457	
Stocks	596		595	
Frais payés d'avance	972		1 160	
	24 827		33 559	
Collection (note 3)	1		1	
Immobilisations	241 770		242 072	
	266 598	\$	275 632	\$
PASSIF				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer				
Ministères	8 013	\$	10 542	\$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	174		174	
Apports reportés et produit reporté	9 096		14 490	
	17 283		25 206	
Avantages sociaux futurs	473		474	
Avance à long terme (note 4)	4 208		4 208	
Apports reportés liés aux immobilisations	228 789		229 038	
	250 753		258 926	
ACTIF NET				
Non affecté	5 743		6 604	
Investissement en immobilisations	10 102		10 102	
	15 845		16 706	
	266 598	\$	275 632	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2		T2		AAJ		AAJ	
	2023		2022		2023		2022	
PRODUITS								
Exploitation (Tableau 1)	2 960	\$	2 867	\$	5 260	\$	4 578	\$
Contributions (Tableau 1)	402		478		1 342		886	
Intérêts	359		179		713		270	
Total des produits	3 721	\$	3 524	\$	7 315	\$	5 734	\$
CHARGES (Tableau 2)								
Recherche et préservation du patrimoine	1 315		1 574		2 547		3 158	
Expositions, programmes et sensibilisation	5 077		5 039		10 260		9 582	
Services internes	2 455		2 154		4 787		4 223	
Bâtiments du musée et de la collection	5 076		4 987		10 286		10 076	
Total des charges	13 923		13 754		27 880		27 039	
Déficit avant les crédits parlementaires	(10 202)		(10 230)		(20 565)		(21 305)	
Crédits parlementaires (note 5)	9 654		9 758		19 704		20 649	
Bénéfice (perte) de la période	(548)	\$	(472)	\$	(861)	\$	\$(656)	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2023	31 mars 2023
Investissement en immobilisations au début de la période	10 102 \$	10 102 \$
Investissement en immobilisations au cours de la période	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102
Bénéfice non affecté au début de la période	6 604	4 684
Bénéfice (Perte) de la période	(861)	1 920
Bénéfice non affecté à la fin de la période	5 743	6 604
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	15 845 \$	16 706 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le deuxième terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2 2023	T2 2022	ACJ 2023	ACJ 2022
Activités de fonctionnement :				
Encaissements (clients et donateurs)	2 501 \$	2 864 \$	5 275 \$	5 411 \$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	6 923	6 854	14 200	14 738
Décaissements (fournisseurs)	(4 252)	(5 683)	(10 011)	(12 107)
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(9 988)	(6 684)	(15 895)	(12 216)
Sommes reçues de la fondation	-	56	222	71
Intérêts reçus	358	153	748	226
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(4 458)	(2 440)	(5 461)	(3 877)
Activités d'investissement en immobilisations :				
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(2 796)	(1 027)	(4 015)	(2 274)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(2 796)	(1 027)	(4 015)	(2 274)
Activités de financement :				
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	695	1 529	1 035	1 580
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	695	1 529	1 035	1 580
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 559)	(1 938)	(8 441)	(4 571)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	28 745	26 974	30 627	29 607
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	22 186 \$	25 036 \$	\$ 22 186	\$ 25 036 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 20223

Les états financiers trimestriels d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujetti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière*

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. Dans le but de rencontrer les exigences et de se conformer à la directive du Conseil du Trésor, la Société a révisé ses politiques, directives et pratiques

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2023

concernant les voyages et les frais d'accueil.

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2023

Au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 20 ans
Matériel	5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2022

Été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière. Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2023

Cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées, ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 juin.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne sont pas comptabilisés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2023

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

l) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2023

4. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. Au 30 Septembre 2023, un mécanisme de remboursement doit encore être établi pour la construction d'installations génératrices de profit. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

5. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	15 100 \$	14 762 \$
Budget supplémentaire:		
Financement de la réalisation de Centre Ingenium	-	1 500
	15 100 \$	16 262 \$
Crédits reportés utilisés dans l'année en cours	4 466	2 222
Crédits parlementaires reçus au cours des exercices précédents		
utilisés pour l'achat d'immobilisations de l'année en cours	-	(1 500)
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(5 305)	(1 722)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	5 443	5 387
Crédits parlementaires	19 704 \$	20 649 \$

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2023

dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours de l'année, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais, et ne sont pas présentés dans l'état des opérations de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 7) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 8) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. C'est une entité juridique distincte du Musée national des sciences et de la technologie, et tous les fonds qui seront recueillis par la Fondation seront destinés aux projets déterminés par la Fondation.

8. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnue par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies à l'Aéroclub en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, l'opération n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations ou actions judiciaires. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge est consignée dans les états financiers de la Société. Au 30 septembre 2023, aucune provision n'a été comptabilisée suite à l'évaluation par la Société et le cabinet juridique externe des passifs éventuels (2022-2023 - aucune provision). L'effet éventuel du règlement de ces litiges sera comptabilisé lorsqu'il pourra être déterminé. Au 30 septembre 2023, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)

pour le trimestre terminé le 30 septembre

Produits d'exploitations

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2	T2	ACJ	ACJ
	2023	2022	2023	2022
Droits d'entrée et programmes				
Sciences et technologie	776 \$	754 \$	1 304	1 123 \$
Aviation et espace	330	377	585	597
Agriculture et alimentation	476	430	745	662
Ventes dans les boutiques	442	458	781	727
Location des installations et concessions	141	169	378	229
Stationnement	300	269	542	454
Adhésion	255	175	499	339
Activités de la Ferme	112	114	230	224
Expositions itinérants	63	51	102	79
Autres Produits	65	70	94	144
TOTAL	2 960	2 867 \$	5 260 \$	4 578 \$

Contributions

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2	T2	ACJ	ACJ
	2023	2022	2023	2022
Subventions et commandites	278 \$	280 \$	621 \$	598 \$
Autre contributions de la Société et des individus	124	143	499	233
Contributions de la Fondation	-	55	222	55
TOTAL	402 \$	478 \$	1 342 \$	886 \$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2023		2022		2023		2022	
Coûts du personnel	6 513	\$	6 532	\$	12 969	\$	12 646	\$
Amortissement des immobilisations	2 951		2 905		5 877		5 807	
Impôt foncier	805		837		1 610		1 672	
Frais de gestion immobilière	693		571		1 354		1 227	
Matériaux et fournitures	582		455		1 110		1 029	
Services Publics	525		608		1 077		1 112	
Services professionnels et spéciaux	523		635		1 060		1 052	
Réparation et entretien des bâtiments	211		125		594		304	
Services de protection	301		190		561		446	
Boutique et commercialisation des produits	214		214		380		346	
Réparation et entretien du matériel	157		72		253		172	
Conception et affichage	36		48		241		154	
Publicité	85		177		184		287	
Charges diverses	101		67		166		127	
Communication	56		48		104		103	
Déplacements	45		32		92		54	
Publication Charge divers	49		37		88		57	
Fret, messagerie et camionnage	42		34		71		102	
Fourniture et matériel de bureau	24		14		57		38	
Location de matériel	7		10		22		19	
Acquisition d'objets pour la collection	1		-		6		1	
Livres	2		1		4		3	
Loyer des immeubles	-		140		-		280	
Total	13 923	\$	13 754	\$	27 880	\$	27 039	\$